

Comment pouvons-nous garantir l'accès à des soins et à une éducation de la petite enfance inclusifs et de qualité pour tous les enfants de la planète ?

Pour attirer l'attention sur cette question importante et sur cette phase du développement de l'enfant et pour renouveler les engagements en faveur de l'éducation et de la protection de la petite enfance, la Conférence mondiale sur l'éducation et la protection de la petite enfance (CMEPPE) s'est tenue la semaine dernière à Tachkent (Ouzbékistan) avec plus de 2 600 participants, dont 77 ministres et vice-ministres de 147 pays.

L'objectif principal de cette conférence était de lancer des débats sur les solutions possibles, les stratégies, les partenariats et les actions concrètes qui peuvent être mis en œuvre par les gouvernements pour élargir l'accès, améliorer la qualité et financer les politiques, programmes et services d'EPPE. La conférence était organisée autour de 20 sessions parallèles et de 16 événements parallèles au cours desquels les représentants des gouvernements, les décideurs politiques, les donateurs, les chercheurs, les organisations de la société civile, les éducateurs et les partenaires du développement ont eu l'occasion d'échanger des connaissances sur les défis, les priorités, les recherches émergentes et les pratiques innovantes pour financer et développer des politiques, des programmes et des services d'EPPE de qualité afin d'accélérer la réalisation de l'ODD 4.2.

La dernière Conférence mondiale sur l'EPPE s'est tenue il y a douze ans à Moscou (2010) et l'objectif principal de la Conférence mondiale sur l'EPPE de Tachkent est de renouveler et d'étendre l'engagement politique des États membres en vue de :

- Développer des politiques d'EPPE ambitieuses, pertinentes et culturellement adaptées.
- Mettre en place des systèmes d'EPPE efficaces et responsables, des partenariats et des services multipartites
- Augmenter et améliorer l'investissement dans l'EPPE en tant que partie essentielle et intégrale de leurs stratégies pour atteindre des sociétés d'apprentissage tout au long de la vie et le développement durable.

Ensemble pour l'Éducation de la Petite Enfance (EPEPE) a participé au CMEPPE, a co-organisé le Forum de la société civile et a co-rédigé les engagements des OSC pour la Déclaration de Tashkent avec de nombreux acteurs de la société civile. La déléguée générale d'EPEPE, Nathalie Casso-Vicarini, a représenté la société civile au Forum des acteurs non étatiques lors de la journée de pré-conférence en présence de Stefania Giannini (ADG, Education UNESCO) et Agrippina Shin (Ministre de l'éducation préscolaire, Ouzbékistan). Pendant le Forum de la société civile, *Accompagnez-moi... !*, qui est le premier programme de recherche-action en santé sociale mis en œuvre en France et développé par EPEPE, a été présenté comme une pratique prometteuse au public mondial. En plus de la journée d'engagement pendant le CMEPPE, le 15 novembre, pour la journée de dialogue politique, Nathalie Casso-Vicarini a participé à la session sur "Comment la philanthropie peut accélérer la réforme du système ECCE ?" organisée par la Fondation Minderoo, en tant que speaker et a partagé les défis pour la réforme du système ECCE et aussi les expériences pendant la campagne "First Years and First Priority" et la commission 1000 Jours.

Le dernier jour de la CMEPPE, les représentants nationaux d'environ 150 pays ont adopté [la Déclaration de Tachkent](#) de l'UNESCO.

[La Déclaration de Tachkent](#) a pour but de définir l'agenda international pour l'éducation de la petite enfance jusqu'en 2030. Ce document a été préparé par un processus consultatif au cours de la conférence et, une fois signé, il sera traduit dans les six langues officielles des

Nations unies et partagé avec les États membres de l'UNESCO. Dans la Déclaration, les pays s'engagent à :

- Réaffirmer le droit de chaque jeune enfant à une protection et une éducation de la petite enfance (PEPE) de qualité, de la naissance à l'âge de 8 ans.
- Investir au moins 10% de leur budget éducatif dans l'éducation de la petite enfance.
- Garantir au moins une année d'éducation pré-primaire gratuite et obligatoire.
- Veiller à ce que les salaires et les conditions de travail du personnel de l'enseignement préscolaire soient au moins équivalents à ceux des enseignants du primaire.

La Déclaration a force de Loi et que ces formidables avancées sont très valorisantes pour tous les professionnelles de la petite enfance qui voient que leurs préoccupations sont traitées au niveau le plus élevé de tous les pays membres de l'UNESCO. Les pays ont partagé leurs pratiques éducatives pendant 4 jours et chacun est rentré enrichi de ces échanges.

En 2023, l'UNESCO continuera à travailler avec ses partenaires pour définir les premières normes internationales de certification professionnelle des éducateurs de la petite enfance, à l'instar de celles qui existent déjà pour les enseignants du primaire et du secondaire. Pour maintenir la dynamique de la Conférence, l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale collaboreront avec leurs partenaires, notamment en publiant tous les deux ans un rapport mondial sur la petite enfance, afin d'informer les politiques publiques.

En bref, la CMEPPE représente un moment historique dans la mobilisation des efforts collectifs mondiaux pour faire progresser l'EPPE, qui est l'un des aspects les plus critiques de la croissance et du développement sain des enfants tout au long de leur vie. Les États, les acteurs internationaux et les acteurs de la société civile, y compris l'EPEPE, s'engagent à mobiliser toutes les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs définis dans [la Déclaration de Tachkent](#), à savoir des services d'EPPE de qualité, équitables et inclusifs pour tous, le renforcement des effectifs de l'EPPE et l'innovation pour faire progresser la transformation de l'EPPE.